



Conseil de gestion
Séance du 9 juillet 2012

DÉLIBÉRATION N° 3/2012

Constitution du bureau du conseil

VU le code de l'environnement, notamment son article R 334-33 1°;

VU le décret n° 2011-1269 du 11 octobre 2011 portant création du parc naturel marin du golfe du Lion ;

VU l'arrêté conjoint du préfet maritime de Méditerranée et du préfet des Pyrénées-Orientales n° 2012143-004 du 22 mai 2012, modifié, portant nomination des membres du conseil de gestion du parc naturel marin du golfe du Lion ;

VU le règlement intérieur du conseil de gestion, notamment ses articles 9 et 10.

Sur présentation du président, après en avoir délibéré

Article unique

Au terme des élections et désignations nécessaires, le bureau du conseil de gestion est, en plus de son président, ainsi composé :

- 1^{er} vice-président : M. Michel MOLY, maire de Collioure, 1^{er} vice-président du conseil général des Pyrénées-Orientales.
- 2nd vice-président : M. Alain FERRAND, maire du Barcarès, 2^e vice-président de la communauté d'agglomération Perpignan-Méditerranée.
- Membres élus dans la catégorie des représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements :
 - M. Pierre AYLAGAS, député, maire d'Argelès-sur-Mer, président de la communauté de communes des Albères et de la Côte Vermeille.
 - M. Thierry DEL POSO, maire de Saint-Cyprien, président de la communauté de communes Sud Roussillon.
- Membres élus dans la catégorie des organisation professionnelles :
 - M. Marc PLANAS, président du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Languedoc-Roussillon.
 - M. Serge PALLARÈS, président de l'union des villes portuaires de Languedoc-Roussillon.
 - M. Éric DELMAS, président du groupement des structures professionnelles de plongée des Pyrénées-Orientales.
- Membres élus dans la catégorie des associations d'usagers :
 - M. Jean-Claude HODEAU, délégué départemental pour les Pyrénées-Orientales de la fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France ;
 - M. Pierre DUNAC, président du comité interrégional Pyrénées Méditerranée de la fédération d'études et de sports sous-marins.

- Membres élus dans la catégorie des personnalités qualifiées :
 - M. Philippe LEBARON, directeur du laboratoire d'océanologie de Banyuls-sur-Mer.
 - M. Philippe LENFANT, maître de conférences à l'EPHE.
- Membre élu dans les catégories regroupées du parc naturel régional intéressé, de l'aire marine protégée contiguë et des associations de protection de l'environnement :
 - Mme Aline FIALA, vice-présidente du comité de conservation de la nature des Pyrénées-Orientales.
- Membres désignés représentant les services de l'État :
 - le directeur départemental des territoires et de la mer des Pyrénées-Orientales
 - le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Languedoc-Roussillon.

Le Président du conseil de gestion



Christian BOURQUIN